

Juin 2008

Juste un mot ..

Comme d'habitude, nous avons profité des vacances scolaires pour effectuer quelques mises à jour et mettre à niveau nos applicatifs par rapport aux versions de métropole.

Vous trouverez dans ce bulletin les principales modifications effectuées.

Toute l'équipe du SAIE reste naturellement à votre disposition en cas de difficultés;

Bon courage pour cette reprise.

Cordialement

Fabien BOULNOIS

Responsable du SAIE

☎ 26.61.38

✉ fabien.boulnois
@ac-noumea.nc

Actus ...

GINET a déménagé !!!!,

GINET a profité de ces vacances scolaires pour déménager ... Mais rassurez vous, « elle » reste toujours à votre disposition !

Simplement, tenant un peu plus encore à sa vie privée, elle a choisi de rejoindre la zone sécurisée du Vice-Rectorat pour n'être désormais plus qu'**accessible au sein de votre établissement**. Fini les longues conversations que certains chefs d'établissements entretenaient avec elle à partir de leur domicile ou autres endroits *publics*. Il leur faudra désormais lui *parler* à partir d'un des postes du réseau administratif et à travers le portail SCONET (<http://web-etab.in.ac-noumea.nc/arenb>).

Comme tout le monde l'appelait par son prénom, GINET a décidé de mieux connaître son interlocuteur... adieu les dialogues avec **principal.983xxxxy** ou **ce.983xxxxy**. Désormais elle ne s'adressera plus qu'à une personne clairement authentifiée par l'initiale de son **prénom suivi de son nom**... normal, car elle n'ouvre sa porte qu'à la famille « SCONET ».

Au fil des années, GINET est devenue une de vos *confidentes*. Vous souhaitez qu'un (e) collègue puisse dialoguer avec *elle*, vous devrez **obligatoirement** lui en **donner (ou redonner) le droit** à travers le module **délégation** de SCONET... eh oui, avec l'âge, GINET est devenu sélecte et ne souhaite parler qu'aux amis de ses *anciens* amis !

Une fois le contact *authentifié* établi, vous reconnaîtrez sans aucun problème GINET car elle n'a pas profité de ces vacances pour se faire un *lifting* !

Attention, une fois avec GINET, si vous souhaitez *parler* à son nouvel ami **SCONET**, ne cliquez pas sur **déconnexion** mais sur **Accueil** car sinon GINET vous raccrochera au nez d'une manière pas très élégante... mais je suis sûr que vous ne lui en tiendrez pas rigueur !

AFFELNET...c'est pour bientôt !

Tout est prêt ou presque.. AFFELNET remplacera avantageusement GEP pour la prochaine campagne d'affectation. Des formations auront lieu fin septembre / début octobre à Nouméa (2 sessions) et à Touho (1 session).

Inutile de vous inscrire, on vous invitera dès que les dates seront arrêtées !

L'INCONTOURNABLE..... Le site web du S.A.I.E

<http://www.ac-noumea.nc/saie>

SCONET....toiletage !

Elèves « fantômes » !!!!

Suite à différents problèmes d'import d'élèves dans des logiciels privés tels que PRONOTE, EDT,..., nous avons constaté que les bases élèves de la plupart des établissements comportaient **des élèves fantômes**.. à savoir **des élèves n'ayant ni MEF, ni division ni date de sortie....** Ce qui n'est pas une situation normale !

Pour repérer ces élèves :

- ⇒ aller dans le module **Base Elèves**
- ⇒ Aller dans le menu **Liaison / suivi des échanges / Tableau de bord**

Les élèves *fantômes* sont comptabilisés dans le 1er tableau **état de la base BEE** à la ligne **non scolarisés / non sortants** avec une distinction entre *provenance même établissements* et *provenance autres établissements*.

Pour accéder à la liste de ces élèves, cliquer sur le bouton **accès aux fiches** au niveau de cette ligne.

Ensuite, élève par élève, vous devez *régulariser* leur dossier en principe en leur mettant un motif de sortie car il s'agit probablement d'élèves ayant quitté votre établissement.

A faire dans les meilleurs délais possibles !

Du ménage dans le module DELEGATION de SCONET:

L'accès aux différents modules de SCONET est placé sous la responsabilité du chef d'établissement (ou de son adjoint) qui donne les droits au travers du module **DELEGATION**.

Cependant, à chaque rentrée scolaire, à chaque mutation de personnels, il faudrait revérifier les délégations octroyées et les mettre à jour, voire les supprimer.

Ce *ménage* est, il faut l'avouer, rarement fait. Aussi avons-nous mis en place un certain nombre d'outils que l'on exécutera périodiquement pour maintenir en état ces délégations et éviter ainsi des failles de sécurité :

- ⇒ Outil **identité** : son but est de parcourir l'ensemble des délégations qui ont été octroyées pour éliminer celles qui ne sont plus pertinentes à ce jour, notamment à la suite du changement de situation administrative des personnes (mutation par exemple).
- ⇒ Outil **autres** : son but est de rechercher et de supprimer les fiches des personnes dont la délégation a été créée par les chefs d'établissements et qui est périmée (date de fin < date du jour).

Lorsqu'un nouveau chef d'établissement prend ses fonctions, il peut vérifier à tout moment si les délégations en cours sont de son fait ou de son prédécesseur.

Pour cela, dans le module **délégation ressources**, en consultant ressource par ressource, la liste des personnes ayant une délégation, **l'astérisque** (en bout de ligne) met en évidence des ressources qui ont été déléguées par une autre personne que vous même (ancien chef d'établissement, adjoint...). Le survol (par votre souris) de l'astérisque permet d'afficher l'identifiant de cette personne. Pour vous approprier cette délégation, vous devez décocher puis réattribuer la ressource à cette personne.

SAIE, base de signalement

Petit rappel : en cas de dysfonctionnement *matériel ou logiciel*, il est préférable de faire un **signalement écrit** plutôt que de nous téléphoner.

Pour cela, utiliser la procédure décrite à l'article **base de signalement** accessible à partir de la page d'accueil du site du SAIE (à droite de l'écran / assistance —contacts).

Adresse web → <http://glpi.ac-noumea.nc/glpi>

Toute l'équipe du SAIE est aussitôt destinataire d'un mail de signalement et ensuite, vous pouvez voir la suite réservée à votre demande.

Site web SAIE ...

Vous ne savez plus comment accéder aux applications GINET, IPROF, SIVIS..... connectez vous sur le site du SAIE..

<http://ac-noumea.nc/saie>

A la rubrique **Applications Elèves et/ou Applications Personnel**, vous trouverez des articles vous donnant les liens de connexion mais aussi quelques consignes sur les authentifiants de connexion.